



T.L.G

GROUPE FINANCIER

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2007

SEPTEMBRE 2007

aB

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CABINET M.S. LOUZIR

Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie

Rue du Lac Victoria,
Résidence Lac 2001, Tanit Bloc A
1055, Les Berges du Lac, Tunis, Tunisie
Tél. : (216) 71 861 591- 71 861 274 - Fax. : (216) 71 861 285

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
I – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	3
II - ETATS FINANCIERS	5



AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CABINET M.S. LOUZIR

Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie

Rue du Lac Victoria,
Résidence Lac 2001, Tanit Bloc A
1053, Les Berges du Lac, Tunis, Tunisie
Tél. : (216) 71 861 591- 71 861 274 - Fax. : (216) 71 861 285

TLG - GROUPE FINANCIER

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2007

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers consolidés semestriels du Groupe TLG couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2007. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Les comptes au 30 juin 2007 et 30 juin 2006 de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), Tunisie LLD, Tunis Call Center, Tunisie Valeurs, Tunisie Sicar, Tuninvest International Sicar, et de Tuninvest Innovation Sicar, dont la contribution au résultat consolidé du semestre s'élève à **690 KDT**, n'ont pas fait l'objet d'audit ou de revue limitée.

Sur la base de nos travaux et sous réserve de l'incidence éventuelle du point exposé ci-dessus, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers semestriels consolidés annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention qu'un changement de la politique de provisionnement des engagements a été opéré à partir de l'exercice 2006 ainsi qu'il est indiqué dans la note aux états financiers 4.4. Les dotations aux provisions imputées sur le résultat consolidé de l'exercice correspondent désormais au coût effectif du risque estimé en application des règles prudentielles. Les données consolidées au 30 juin 2006 ont été, en conséquence, retraitées pour les besoins de la comparaison.

En résultante de ces opérations, un montant de 1 532 KDT figurant au passif du bilan au 30 juin 2007 sous la rubrique « Provisions » est devenu sans objet.

Tunis, le 10 septembre 2007

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Cabinet M.S.Louzir
Mohamed LOUZIR

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

	<u>Pages</u>
• Bilan consolidé	6
• Etat de résultat consolidé	7
• Etat de flux de trésorerie consolidé	8
• Notes aux états financiers consolidés	9

BILAN CONSOLIDE AU 30 juin 2007
(exprimé en dinar tunisien)

	30 juin			31-déc				
	Notes	2007	2006	2006	Notes	2007	2006	2006
ACTIFS								
ACTIFS NON COURANTS								
Immobilisations incorporelles		3 340 006	2 584 148	3 019 338				
Moins : amortissements		(2 334 712)	(1 907 654)	(2 066 688)				
		<u>1 005 295</u>	<u>676 494</u>	<u>952 650</u>				
Immobilisations propres		15 590 568	12 473 998	14 290 442				
Moins : amortissements		(4 676 119)	(3 368 704)	(3 946 855)				
		<u>10 914 450</u>	<u>9 105 294</u>	<u>10 343 587</u>				
Immobilisations destinées à la location		650 678 163	566 670 909	592 502 243				
Moins : amortissements		(375 207 944)	(325 439 484)	(349 647 530)				
Moins : provisions		(8 838 254)	(7 383 167)	(8 300 181)				
	5	<u>266 631 965</u>	<u>233 848 258</u>	<u>234 554 532</u>				
Titres mis en équivalence		8 051 767	9 154 665	9 388 582				
Autres immobilisations financières		10 477 439	10 645 215	10 700 830				
Moins : provisions		(733 478)	(244 513)	(222 477)				
	6	<u>17 795 728</u>	<u>19 555 367</u>	<u>19 866 935</u>				
Actifs d'impôts différés	13	<u>577 524</u>	<u>414 158</u>	<u>610 152</u>				
Total des actifs immobilisés		<u>296 924 961</u>	<u>263 599 571</u>	<u>266 327 856</u>				
Autres actifs non courants		<u>959 080</u>	<u>1 337 846</u>	<u>1 036 060</u>				
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>297 884 042</u>	<u>264 937 417</u>	<u>267 363 916</u>				
ACTIFS COURANTS								
Clients et comptes rattachés		17 652 333	18 246 214	18 324 246				
Moins : provisions et produits réservés		(15 407 986)	(15 460 533)	(15 594 918)				
	7	<u>2 244 347</u>	<u>2 785 681</u>	<u>2 729 328</u>				
Acheteurs factorés		74 052 741	63 186 494	64 801 726				
Moins : provisions		(1 801 804)	(1 713 125)	(1 724 039)				
	8	<u>72 250 938</u>	<u>61 473 369</u>	<u>63 077 687</u>				
Autres actifs courants		11 854 016	7 686 230	6 432 220				
Placements et autres actifs financiers		200 218	792 252	857 630				
Liquidités et équivalents de liquidités		8 462 593	11 632 924	13 746 414				
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>95 012 111</u>	<u>84 370 456</u>	<u>86 843 279</u>				
TOTAL DES ACTIFS		<u>392 896 153</u>	<u>349 307 873</u>	<u>354 207 195</u>				
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS								
CAPITAUX PROPRES								
Capital social		28 000 000	20 000 000	27 500 000				
Réserves consolidées		22 274 168	18 512 969	25 875 791				
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>50 274 168</u>	<u>38 512 969</u>	<u>53 375 791</u>				
Résultat consolidé		3 312 166	1 560 265	3 633 311				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	9	<u>53 586 334</u>	<u>40 073 234</u>	<u>57 009 102</u>				
INTERETS MINORITAIRES	10	<u>18 772 749</u>	<u>10 884 742</u>	<u>14 810 233</u>				
PASSIFS								
PASSIFS NON COURANTS								
Emprunts	11	117 404 435	117 267 776	102 638 763				
Autres passifs financiers		5 041 717	5 191 386	4 748 960				
Provisions	12	2 291 596	1 011 312	1 138 650				
Passifs impôts différés	13	27 849	173 256	27 849				
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>124 765 598</u>	<u>123 643 730</u>	<u>108 554 222</u>				
PASSIFS COURANTS								
Fournisseurs et comptes rattachés		13 976 233	12 650 395	9 446 374				
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	8	27 564 283	20 318 049	22 133 116				
Autres passifs courants		21 915 181	14 674 970	16 596 020				
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	132 315 776	127 062 753	125 658 128				
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>195 771 473</u>	<u>174 706 167</u>	<u>173 833 638</u>				
TOTAL DES PASSIFS		<u>320 537 070</u>	<u>298 349 897</u>	<u>282 387 860</u>				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>392 896 153</u>	<u>349 307 873</u>	<u>354 207 195</u>				

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	30 juin		31-déc
		2007	2006	2006
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus bruts de leasing	15	81 192 101	67 713 489	143 036 423
Revenus du factoring	16	3 083 222	2 865 207	5 802 658
Intérêts de retard	15	233 015	291 498	595 995
Variation des produits réservés	15	47 813	(166 628)	105 243
Dotations aux amortissements des immobilisations en location	15	(67 592 172)	(55 961 035)	(118 706 185)
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>16 963 979</u>	<u>14 742 531</u>	<u>30 834 134</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES	17	(7 570 050)	(7 888 632)	(15 769 580)
PRODUITS DES PLACEMENTS		254 299	468 742	561 343
PRODUITS NETS		<u>9 648 227</u>	<u>7 322 641</u>	<u>15 625 897</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel		(2 598 043)	(2 022 847)	(4 236 877)
Autres charges d'exploitation		(2 758 590)	(1 839 292)	(4 381 822)
Autres produits d'exploitation		1 582 098	881 969	2 118 967
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	18	(476 719)	(1 566 360)	(2 687 398)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(1 022 703)	(776 197)	(1 856 944)
Dotations aux provisions pour risques divers		(721 703)	(269 259)	(1 348 791)
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>(5 995 660)</u>	<u>(5 591 986)</u>	<u>(12 392 865)</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>3 652 568</u>	<u>1 730 655</u>	<u>3 233 032</u>
Autres gains ordinaires		142 641	155 754	525 332
Autres pertes ordinaires		(65 478)	(324 667)	(10 912)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		<u>3 729 731</u>	<u>1 561 742</u>	<u>3 747 452</u>
Impôts différés		(33 689)	137 475	478 875
Impôts exigibles		(1 180 566)	(715 905)	(1 386 465)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		<u>2 515 476</u>	<u>983 312</u>	<u>2 839 862</u>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	6	1 059 949	880 236	1 057 259
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		<u>3 575 425</u>	<u>1 863 548</u>	<u>3 897 121</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	10	(263 259)	(303 283)	(263 810)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		<u>3 312 166</u>	<u>1 560 265</u>	<u>3 633 311</u>
Résultat par action		0.591	0.381	0.881

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinar tunisien)

	30 Juin		31 Décembre
	2007	2006	2006
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	99 973 588	78 020 990	167 173 958
Encaissements reçus des acheteurs factorés	89 819 996	81 753 458	170 700 576
Financement des adhérents	(90 253 548)	(80 208 588)	(165 694 792)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(3 989 406)	(4 024 215)	(7 687 947)
Intérêts payés	(8 023 740)	(9 003 222)	(16 702 487)
Impôts et taxes payés	(2 268 818)	(3 692 306)	(7 204 532)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location	(114 689 778)	(79 110 648)	(161 640 039)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location	4 076 053	3 736 903	10 187 299
Autres flux de trésorerie	(77 170)	2 592 285	3 768 704
	<u>(25 432 822)</u>	<u>(9 935 343)</u>	<u>(7 099 260)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 564 995)	(1 171 311)	(4 162 589)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	40 017	0	123 296
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(1 757 601)	(2 262 451)	(2 684 651)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	2 823 288	2 806 004	3 133 085
	<u>(459 290)</u>	<u>(627 758)</u>	<u>(3 590 859)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'action	1 961 305	5 830 409	24 745 225
Dividendes et autres distributions	(3 782 487)	(3 218 843)	(3 218 843)
Encaissements provenant des emprunts	74 243 995	48 049 910	94 632 660
Remboursement d'emprunts	(62 926 559)	(42 741 563)	(97 723 955)
Flux liés au financement à court terme	4 988 866	12 197 426	2 031 023
	<u>14 485 120</u>	<u>20 117 339</u>	<u>20 466 110</u>
Incidences des variations des taux de participation sur les liquidités et équivalents de liquidités			
	<u>(10 181)</u>	<u>1 208</u>	<u>1 208</u>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			
	<u>0</u>	<u>(73 800)</u>	<u>(223 311)</u>
Variation de trésorerie			
	<u>(11 417 174)</u>	<u>9 481 646</u>	<u>9 553 888</u>
Trésorerie au début de l'exercice	5 789 845	(3 764 043)	(3 764 043)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(5 627 329)	5 717 603	5 789 845

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2007

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE « TLG »

1-1 : Structure juridique des sociétés du groupe

Le Groupe « TLG » est composé principalement de neuf sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

§ La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage », a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève au 30 juin 2007 à la somme de D : 28.000.000 divisé en 5.600.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

§ La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb leasing Algérie s'élève, au 30 juin 2007, à la somme de DZD : 1.000.000.000 divisé en 1.000.000 actions de DZD : 1.000 chacune.

§ La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
- La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
- La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
- Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de Tunisie Valeurs s'élève au 30 juin 2007 à D : 5.000.000, divisé en 50.000 actions de D : 100 chacune. Le montant non libéré est de D : 1.500.000.

§ La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital de Tunisie Factoring s'élève au 30 juin 2007 à la somme de D : 10.000.000, divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune, souscrites en numéraires et libérées intégralement lors de la souscription.

§ Sociétés d'investissement

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital s'élève à D : 4.830.000, divisé en 966.000 actions de D : 5 chacune, totalement libérées.

Les titres de TUNINVEST SICAR sont cotés en Bourse.

- **Tunisie - Sicar**: constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à D : 2.000.000, divisé en 200.000 actions de D : 10 chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest International-Sicar**: constituée en 1998 avec un capital de D : 5.000.000, divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest Innovations-Sicar**: constituée en 2002 avec un capital de D : 5.500.000, divisé en 550.000 actions de D : 10 chacune.

§ Les autres sociétés du groupe

- La **Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT)** est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du nouveau siège du Groupe TLG.

Son capital social s'élève à D : 4.100.000, divisé en 41.000 actions de D : 100 chacune, détenu, principalement, par Tunisie Leasing et Tunisie Factoring.

- **Tunis Call Center (TCC)** est une société anonyme constituée en 1998 avec pour objet principal l'étude et le conseil en marketing. Elle est contrôlée conjointement par Tunisie Leasing et Tunisie Valeurs.

Son capital social s'élève à D : 1.050.000, divisé en 105.000 actions de D : 10 chacune.

- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.

Son capital social s'élève à D : 400.000, divisé en 40.000 actions de D : 10 chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

Son capital social s'élève à D : 250.000, divisé en 2.500 parts de D : 100 chacune.

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du groupe

La synthèse des participations des sociétés du groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après.

Tableau 1

Tableau des participations au 30 juin 2007

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call Center		S.I.M.T		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30,00%	352 645	36,51%	87 999	44,00%	125 000	25,00%	150 000	27,27%	545 448	54,54%	29 997	28,57%	28 306	69,04%			501	20,04%	359 999	36,00%
Tunisie Valeurs							12 500	2,50%					44 998	42,86%			39 994	99,99%	750	30,00%		
Tunisie SICAR																						
Tuninvest SICAR																						
Tuninvest International SICAR																						
Tunisie Factoring															7 688	18,75%						
Tunis Call Center																						
Société Immobilière (SIMT)																						
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											45 227	4,52%										
Autres	35 000	70,00%	613 355	63,49%	112 001	56,00%	362 500	72,50%	400 000	72,73%	409 325	40,93%	30 005	28,58%	5 006	12,21%	6	0,02%	1 249	49,96%	640 001	64,00%
Total	50 000	100,00%	966 000	100,00%	200 000	100,00%	500 000	100,00%	550 000	100,00%	1 000 000	100,00%	105 000	100,00%	41 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%	1 000 000	100,00%

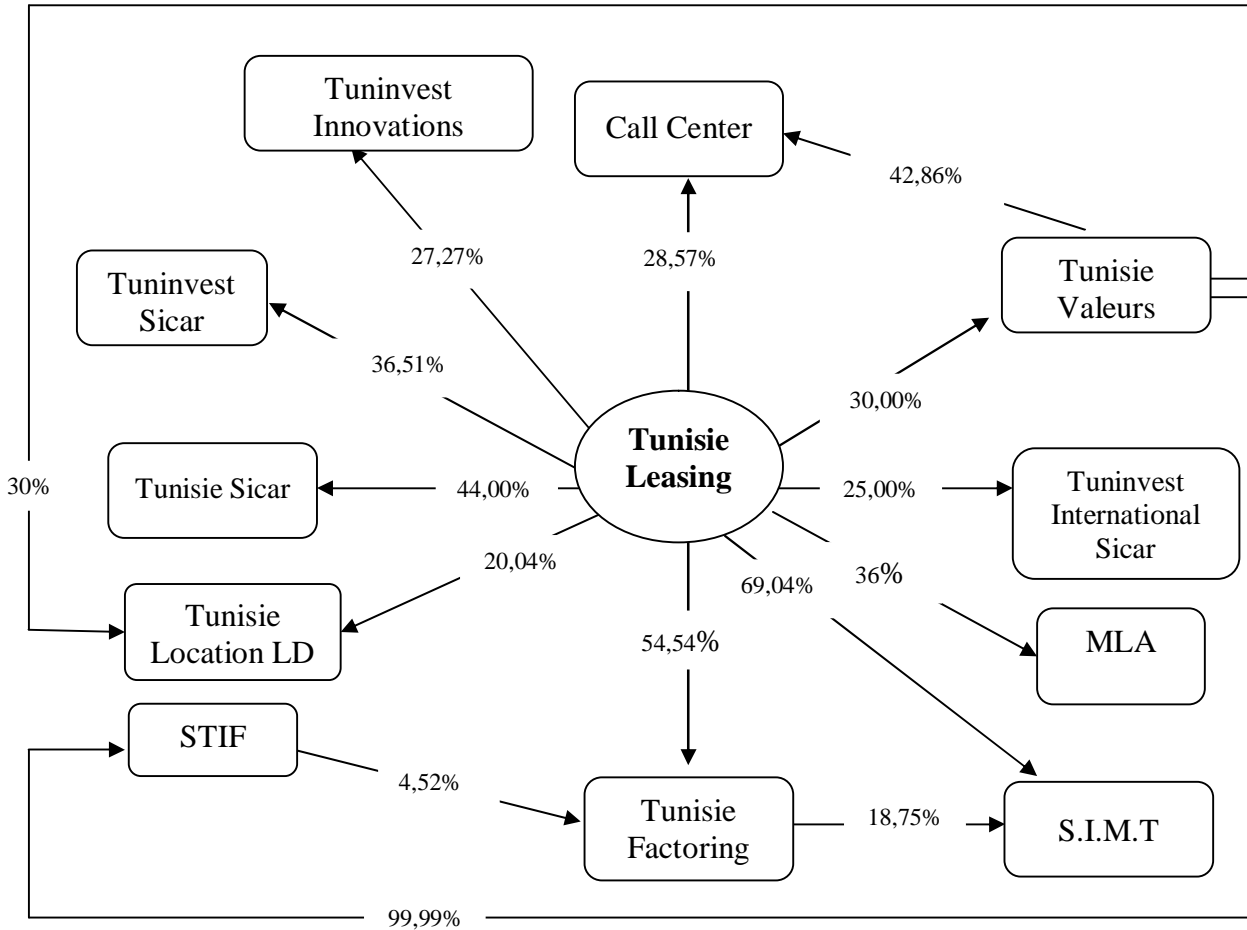
Tableau 2

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 30 juin 2007

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call center		S.I.M.T		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie	
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte
Tunisie Leasing	30,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		54,54%		28,57%		69,04%	(*) 12,20%			20,04%	(*) 79,40%	36,00%	
Tunisie Valeurs							0,75%						12,86%				30,00%					
Tunisie SICAR																						
Tuninvest SICAR																						
Tuninvest International SICAR																						
Tunisie Factoring																10,48%						
Tunis Call Center																						
Société Immobilière (SIMT)																						
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											1,36%											
Autres																						
Total	30,00%	0,00%	36,51%		44,00%		25,00%	0,75%	27,27%		54,54%	1,36%	28,57%	12,86%	69,04%	22,68%	0,00%	30,00%	20,04%	79,40%	36,00%	0,00%
Total participation	30,00%		36,51%		44,00%		25,75%		27,27%		55,90%		41,43%		91,72%		30,00%		99,44%		36,00%	

(*) A travers des contrats de portage

**TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 30 JUIN 2007**



NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Tunis Call Center	Contrôle conjoint	Intégration proportionnelle
Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif (2)	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

(1) Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

(2) Les titres TLLD détenus respectivement par Tunisie Valeurs (750 parts) et par TFG (1235 parts) en vertu des contrats de portage pour le compte de Tunisie Leasing ont été pris en compte dans le pourcentage d'intérêt du Groupe comme s'ils étaient détenus directement par Tunisie Leasing.

§ La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs.

- § Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- § Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.
- § L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2 : Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels semestriels, soit le 30 juin.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

§ *Traitement des participations dans les entreprises associées*

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Ces participations sont classées dans les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NC 36, entre autres, comme actif incorporel.

§ *Intégration des sociétés sous contrôle conjoint et sous contrôle exclusif*

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou proportionnellement.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

§ Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignés sur celles retenues pour les comptes consolidés du groupe.

§ Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mises en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

§ Conversion des états financiers des entités étrangères

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- les actifs et les passifs de chaque bilan présenté (y compris à titre comparatif) sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat (y compris à titre comparatif) sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de (s) :

§ La norme comptable générale (NCT 1);

§ La NC 35 (Etats financiers consolidés), la NC 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NC 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;

§ La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NC 38);

§ Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

4.1 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien correspond à la portion de capital incluse dans chaque loyer facturé.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

4.2 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Au 30 juin, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de la période, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.3 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.4 : Politique de provisions

Société mère (TL)

Les états financiers consolidés au 30 juin 2007 traduisent un changement au niveau de la politique de provisionnement des engagements de la société mère TL.

Avant 2006 :

La société mère TL constitue annuellement une provision globale égale à 1% (1,5% de 1996 à 2000) des loyers des contrats actifs. Cette proportion couvre aussi bien le principal que les produits réservés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements édictées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999 sont appliquées.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'échéancier futur des contrats actifs; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

A partir de 2006 :

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-94 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Ce changement de méthode a été appliqué d'une manière prospective vu que les provisions non affectées ont été alimentées par le prélèvement d'un montant de 1 300 KDT du poste « Autres réserves » par décision de l'AGO du 05/05/2005 et non par la politique de provisionnement de 1% des loyers futurs.

La présentation des états financiers consolidés arrêtés au 30 juin 2006, a été retraitée en proforma pour les besoins de la comparaison. Les dotations nettes aux provisions sur risques clients ont été ainsi augmentées de 398 KDT pour figurer au coût du risque.

Filiale (TF)

Les états financiers consolidés au 30 juin 2007 traduisent un changement au niveau de la politique de provisionnement des engagements de la filiale TF.

En effet, jusqu'au 31 décembre 2005 la politique de provisionnement de la société était la suivante :

La société constituait annuellement, une provision globale qui correspond à 1,5% de l'encours des factures achetées. Parallèlement à ceci, les normes de couverture des risques objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) N°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, sont appliquées.

La provision ainsi comptabilisée correspondait au plus élevé des montants dégagés sur la base de chacune des méthodes suivies. Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé par référence à l'encours des factures achetées, l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions non affectées.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance, il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Cette méthode a été abandonnée par la société à partir de 2006. Désormais, le coût du risque est calculé uniquement par référence à la circulaire de la BCT n° 91-24.

Ce changement de politique a été effectué car la société estime que la nouvelle méthode présente d'une manière plus fiable le coût du risque de la période.

Ce changement a donné lieu à un retraitement rétrospectif pour reprendre au niveau des résultats reportés de l'exercice la partie de la provision non affectée constituée jusqu'au 31 décembre 2005. Les données consolidées du 30 juin 2006 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité. Ce changement de méthode a eu pour effet l'accroissement du résultat net du Groupe TLG du premier semestre 2006 à hauteur de 309 KDT (net d'impôt).

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

4.4.1 : Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%

. B4 : Actifs compromis 100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

4.4.2 : Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

4.4.3 : La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

← La valeur des hypothèques prise en garantie ne peut être supérieure au montant de la base locative du contrat de leasing auquel elle se rapporte. Une décote de 10% l'an est appliquée rétroactivement sur la valeur de l'hypothèque initialement retenue.

↑ Pour les contrats de leasing mobilier au contentieux et à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement, la valeur du matériel retenu comme garantie sera considérée nulle dans chacun des cas suivants :

a/ le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu.

b/ le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

4.4.4 : Les autres garanties

Sont considérées comme garanties, pour l'activité d'affacturage :

- Les créances détenues sur les acheteurs factorés, à l'exclusion des factures litigieuses et dans la limite de 90% :
 - . des créances courantes pour les acheteurs du secteur privé, à l'exclusion de l'encours des factures achetées et non échues sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ;
 - . des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour le secteur public
- Les garanties reçues des correspondants étrangers. Elles correspondent à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers, si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garanties.

4.5 : Comptabilisation des revenus de leasing

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4.6 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.7 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur Nette</u>
- Immobilisations en location	474 935 385	(215 962 714)	258 972 671
- Immobilisations, contrats suspendus	32 509 868	(19 965 852)	12 544 016
- Immobilisations, contrats échus	139 680 872	(139 279 378)	401 494
- Immobilisations en cours	3 552 038		3 552 038
<u>Totaux</u>	<u>650 678 163</u>	<u>(375 207 944)</u>	<u>275 470 219</u>
- Provisions pour dépréciation	-	(8 838 254)	(8 838 254)
<u>Totaux</u>	<u>-</u>	<u>(8 838 254)</u>	<u>(8 838 254)</u>
<u>Soldes au 30 juin 2007</u>	<u>650 678 163</u>	<u>(384 046 198)</u>	<u>266 631 965</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements et provisions</u>	<u>Valeur nette</u>
Soldes au 31 décembre 2006	<u>592 502 243</u>	<u>(357 947 711)</u>	<u>234 554 532</u>
Additions de l'exercice			
- Investissements	104 684 623	-	104 684 623
- Relocations	194 222	-	194 222
Retraits de l'exercice			
- Cessions à la valeur résiduelle	(34 972 847)	34 956 074	(16 773)
- Cessions anticipées	(11 428 684)	6 467 973	(4 960 711)
- Relocations	(301 394)	105 916	(195 478)
Amortissements de l'exercice		(67 090 377)	(67 090 377)
Provisions de l'exercice			
- Dotations	-	(1 459 970)	(1 459 970)
- Reprises	-	921 897	921 897
<u>Soldes au 30 juin 2007</u>	<u>650 678 163</u>	<u>(384 046 198)</u>	<u>266 631 965</u>

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION (suite)

5.1 : Analyse par secteur d'activité

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	Valeur brute	Encours (a)
Agriculture	29 522 943	11 018 822
Bâtiments TP	71 128 582	21 743 106
Industrie		
Agro-alimentaire	43 502 346	16 762 716
Chimie	15 936 743	7 016 887
Energie	1 162 671	577 519
Textile	23 624 134	6 886 534
Autres industries	105 176 987	42 879 701
Tourisme		
Hotellerie	6 196 530	2 179 286
Agences de voyage	16 289 880	4 480 244
Location de voiture	24 574 216	9 343 138
Autres Tourisme	6 262 076	2 071 989
Commerce et service		
Commerce	135 855 467	60 995 872
Transport	45 672 376	18 911 352
Audio-visuel	351 065	106 339
Professions libérales	23 179 919	10 533 726
Autres Services	102 242 226	51 937 764
Total	650 678 163	267 444 996

5.2 : Analyse par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	Valeur brute	Encours (a)
Matériel de transport léger	176 074 181	68 720 859
Matériel de transport léger Utilitaire	28 695 643	15 908 339
Matériel de transport lourd	107 302 548	32 933 702
Matériel BTP	69 802 712	19 997 496
Equipement industriel	96 432 325	30 974 187
Equipement informatique	7 536 585	2 535 708
Autres	50 662 925	39 629 610
Sous total	536 506 920	210 699 902
Immeubles de bureaux	35 833 635	16 014 739
Immeubles industriels ou commerciaux	78 337 607	40 730 355
Total	650 678 163	267 444 996

(a) Valeur comptable nette compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de l'exercice.

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Titres mis en équivalence	8 051 767	9 154 665	9 388 582
Titres immobilisés	9 551 004	9 637 996	9 863 046
Prêts au personnel	904 009	962 499	804 744
Dépôts et cautionnements versés	22 426	44 720	33 040
<u>Total brut</u>	18 529 206	19 799 880	20 089 412
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(714 002)	(216 727)	(203 001)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(9 906)	(1 596)
<u>Total brut</u>	17 795 728	19 555 367	19 866 935

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (suite)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 30 juin 2007 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Coût d'acquisition</u> (a)	<u>Ecart d'acquisition</u> (b)	<u>Quote-part dans les réserves</u>	<u>Quote-part dans les résultats</u>	<u>Valeur des titres mis en équivalence</u>	<u>% détenu</u> (a)
* Tuninvest Sicar	1 931 664	(69 463)	220 824	249 298	2 332 322	36,51%
* Tunisie Sicar	879 990	0	66 978	152 882	1 099 850	44,00%
* Tunisie Valeurs	915 165	0	282 992	303 614	1 501 770	30,00%
* Tuninvest International Sicar	1 287 500	0	35 892	348 175	1 671 567	25,75%
* Tuninvest Innovations Sicar	1 500 000	0	(59 722)	5 980	1 446 258	27,27%
	<u>6 514 318</u>	<u>(69 463)</u>	<u>546 964</u>	<u>1 059 949</u>	<u>8 051 767</u>	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (suite)

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2007 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
- B.T.S	500	10	5 000	1997	
- S T I F	1	10	10	2000	
- Société moderne de titrisation	500	100	50 000	2002	
- Esprit	5 000	10	50 000	2003	
- Polyclinique La Marsa	420	100	99 540	2005	
- HOLDEFI	44 762		812 886	2006	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	8 688	10	86 880	2000	(*)
- AVITOP	3 366	10	33 660	2001	(*)
- S.T.P.A	1 720	500	860 000	2003	(*)
- GAN	8 333	10	83 330	2003	(*)
- Etablissement Abdelmoula	8 740	27	233 358	2004	(*)
- Hotel GRANADA	83 334	10	833 340	2004	(*)
- Société Hasdrubal Thalassa Hotels	863	1 000	863 000	2005	(*)
- Société Agricole Saouef	100 000	10	1 000 000	2005	(*)
- Société Consortium des Immobilières Maghrébines	10 000	100	1 000 000	2005	(*)
- Société Méhari Hammamet	3 000	100	300 000	2005	(*)
- Société KOKET	2 000	100	200 000	2006	(*)
- Société BYZACENE	3 000	100	300 000	2006	(*)
- Société PROMOTEL	3 250	100	325 000	2006	(*)
- Société ALMES	100 000	10	1 000 000	2007	(*)
- PALMA	980	500	490 000	2005	(*)
- Sté de Promotion Touristique Douz Hôtel	450	500	225 000	2005	(*)
- C I M	7 000	100	700 000	2007	(*)
			9 551 004		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

NOTE 7 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés	4 606 697	5 592 414	5 223 915
- Intérêts de retard à facturer	10 398	19 710	24 824
<u>Montant brut</u>	4 617 095	5 612 124	5 248 739
A déduire :			
- Provisions	(1 635 266)	(2 154 086)	(1 900 053)
- Produits réservés	(793 002)	(1 183 490)	(865 903)
<u>Montant net</u>	2 188 827	2 274 548	2 482 783
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés	12 886 680	12 485 532	12 926 949
- Créances radiées	148 558	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	13 035 238	12 634 090	13 075 507
A déduire :			
- Provisions	(10 909 708)	(10 123 752)	(10 784 042)
- Produits réservés	(1 921 452)	(1 850 647)	(1 896 362)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	55 520	511 133	246 545
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	2 244 347	2 785 681	2 729 328

NOTE 8 : COMPTES COURANTS DES ADHÉRENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 30 juin 2007, comme suit :

		<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Comptes des acheteurs factorés				
Comptes des acheteurs locaux		61 653 491	50 431 692	52 626 820
Comptes des acheteurs export		1 937 368	3 306 530	1 765 191
Comptes des acheteurs import		10 461 882	9 448 271	10 409 715
<u>Sous total</u>	(A)	<u>74 052 741</u>	<u>63 186 494</u>	<u>64 801 726</u>
A déduire				
Provisions		(1 801 804)	(1 713 125)	(1 724 039)
<u>Montant net</u>		<u>72 250 938</u>	<u>61 473 369</u>	<u>63 077 687</u>
Comptes des adhérents				
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)		240 270	364 939	191 912
Fonds de garantie (*)		18 466 054	16 562 482	17 554 888
Disponible		8 857 960	3 390 628	4 386 317
<u>Sous total</u>	(B)	<u>27 564 283</u>	<u>20 318 049</u>	<u>22 133 116</u>
<u>Encours de Financement des adhérents</u>	(A) - (B)	<u>46 488 458</u>	<u>42 868 445</u>	<u>42 668 610</u>
(*) Compte adhérent FDG		8 004 172		
Compte adhérent Import		10 461 882		

NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
- Capital social	(A)	28 000 000	20 000 000	27 500 000
- Réserve légale		2 637 530	2 000 000	2 000 000
- Prime d'émission		7 500 000	0	7 500 000
- Réserves affectées à l'augmentation du capital		2 000 000	0	0
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Ecart de conversion		(189 993)	(75 957)	(121 233)
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	546 964	365 488	366 553
- Dividendes reçus des filiales		1 124 047	942 202	942 202
- Résultats reportés		4 878 777	11 504 393	11 411 426
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>50 274 168</u>	<u>38 512 969</u>	<u>53 375 791</u>
- Résultat net des sociétés intégrées		2 515 476	983 312	2 839 862
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(B)	1 059 949	880 236	1 057 259
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(263 259)	(303 283)	(263 810)
<u>Résultat net revenant à la société consolidante (1)</u>		<u>3 312 166</u>	<u>1 560 265</u>	<u>3 633 311</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>53 586 334</u>	<u>40 073 234</u>	<u>57 009 102</u>
Nombre d'actions (2)	(D)	5 600 000	4 100 000	4 124 725
Résultat par action	(1) / (2)	0.591	0.381	0.881

(A) Au 30 juin 2007, le capital social est de DT : 28.000.000 composé de 5.600.000 actions d'une valeur nominale de DT : 5 libérée en totalité.

(B) Voir note 6

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2007

(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Prime d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2005	20 000 000	1 703 397		0	3 776 843	0	289 500	447 581	9 957 879	4 041 978	40 217 178
Augmentation de capital approuvée par l'A.G.E du 08 Juin 2006	7 500 000			7 500 000							15 000 000
Affectations approuvées par l'A.G.O du 08 Juin 2006		296 603						(447 581)	3 440 361	(3 289 383)	0
Affectation des résultats des filiales							77 053	678 205	199 398	(203 995)	750 661
Ecart de conversion						(121 233)					(121 233)
Dividendes reçus des filiales intégrées								263 997	(263 997)		0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2005									(3 000 000)		(3 000 000)
Résultat consolidé de l'exercice 2006										3 633 311	3 633 311
Solde au 31 Décembre 2006	27 500 000	2 000 000		7 500 000	3 776 843	(121 233)	366 553	942 202	11 411 426	3 633 311	57 009 102
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15/06/2007		637 530						(942 202)	3 363 451	(4 000 981)	(942 202)
Affectation des résultats des filiales							180 411	860 050	(3 569 603)	367 670	(2 161 472)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006									(2 500 000)		0
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006			2 500 000								0
Ecart de conversion						(68 760)					(68 760)
Dividendes reçus des filiales intégrées								263 997	(263 997)		0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2006									(3 562 500)		(3 562 500)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)								0
Résultat au 30 juin 2007										3 312 166	3 312 166
Solde 30 juin 2007	28 000 000	2 637 530	2 000 000	7 500 000	3 776 843	(189 993)	546 964	1 124 047	4 878 777	3 312 166	53 586 334

NOTE 10 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring			
- Dans le capital	4 070 831	1 551 552	1 601 309
- Dans les réserves	2 901 081	2 933 402	3 027 472
- Dans le résultat	(A) 68 068	328 131	586 366
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA			
- Dans le capital	11 641 618	5 830 409	9 745 225
- Ecart de conversion	(56 165)	0	(102 262)
- Dans les réserves	(303 993)	0	0
- Dans le résultat	(A) 202 650	(15 988)	(303 994)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la S.I.M.T			
- Dans le capital	339 630	329 096	339 630
- Dans les réserves	(80 111)	(60 960)	(62 911)
- Dans le résultat	(A) (7 065)	(8 242)	(17 201)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD			
- Dans le capital	1 400	1 400	1 400
- Dans les réserves	(4 801)	(3 440)	(3 440)
- Dans le résultat	(A) (394)	(618)	(1 361)
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>18 772 749</u>	<u>10 884 742</u>	<u>14 810 233</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A) <u>263 259</u>	<u>303 283</u>	<u>263 810</u>

NOTE 11 : EMPRUNT

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 30 JUIN 2007
 (exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES		50 515 265	44 738 956	42 476 617	52 777 604	21 221 173	31 556 431
* AMEN BANK	7 000 000	5 687 500	0	875 000	4 812 500	3 062 500	1 750 000
* AMEN BANK	10 000 000	3 125 000	0	1 250 000	1 875 000	0	1 875 000
* AMEN BANK (SIMT)	0	472 250	0	29 762	442 488	411 986	30 502
* STB (SIMT)	0	1 309 095	0	218 182	1 090 913	872 732	218 181
* STUSID	2 500 000	250 000	0	250 000	0	0	0
* STUSID	5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000	4 062 500	937 500
* BTKD	3 000 000	1 500 000	0	375 000	1 125 000	375 000	750 000
* B.E.S.T BANK	3 000 000	9 000 000	20 000 000	19 000 000	10 000 000	0	10 000 000
* A.B.C TUNISIE	3 375 000	0	3 375 000	0	3 375 000	3 375 000	0
* TRESOR TUNISIEN	14 319 000	14 319 000	0	7 000 000	7 319 000	3 319 000	4 000 000
* BANQUE DE L'HABITAT	5 000 000	2 977 420	0	353 673	2 623 747	1 878 499	745 248
* BNP (MLA) en KDA	600 000	0	363 956	0	363 956	363 956	0
* CITIBANK	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000	0	0	0
* CITIBANK	2 000 000	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0
* CITIBANK	2 000 000	0	2 000 000	2 000 000	0	0	0
* CITIBANK	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	0	0	0
* CITIBANK	2 000 000	0	2 000 000	2 000 000	0	0	0
* CITIBANK	2 000 000	0	2 000 000	0	2 000 000	0	2 000 000
* CITIBANK	2 000 000	0	2 000 000	0	2 000 000	0	2 000 000
* CITIBANK	3 000 000	0	3 000 000	0	3 000 000	0	3 000 000
* CITIBANK	2 000 000	0	2 000 000	0	2 000 000	0	2 000 000
* BTE	5 000 000	4 375 000	0	625 000	3 750 000	2 500 000	1 250 000
* EMP AMEN BANK (TF)		2 500 000		500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BILLETS DE TRESORERIE		4 000 000	1 000 000	1 000 000	4 000 000	1 000 000	3 000 000
BANQUES ETRANGERES		53 689 939	8 510 301	6 297 886	55 902 354	43 183 262	12 719 092
* Crédit BIRD 3678 TUN	6 000 000	2 885 108	0	236 995	2 648 113	2 174 113	474 000
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	6 000 000	3 063 505	0	340 391	2 723 114	2 042 332	680 782
* Crédit FMO IV	3 000 000	1 038 000	0	519 000	519 000	0	519 000
* JEXIM BANK	1 400 000 000	6 331 029	0	703 448	5 627 581	4 220 686	1 406 895
* BEI (credit participatif)	1 279 738	804 398	0	0	804 398	804 398	0
* B.A.D	8 000 000	5 163 645	0	1 290 911	3 872 734	1 290 912	2 581 822
* BEI (MLA)	10 000 000	3 365 750	6 805 534	0	10 171 284	10 171 284	0
* FMO (MLA)	4 000 000	0	1 704 767	0	1 704 767	1 704 767	0
* Crédit FMO (TF)		1 455 000	0	291 000	1 164 000	582 000	582 000
* B.E.I	7 148 963	16 961 516	0	1 646 521	15 314 995	11 679 667	3 635 328
* PROPARCO	4 000 000	6 230 988	0	688 621	5 542 367	3 865 103	1 677 264
* OPEC FUND	4 000 000	6 391 000	0	580 999	5 810 001	4 648 000	1 162 001
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES		108 205 204	54 249 257	49 774 503	112 679 958	65 404 435	47 275 523

NOTE 11 (Suite) : EMPRUNT

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 30 JUIN 2007

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2001 II	<u>10 000 000</u>	<u>2 000 000</u>		<u>2 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
* Emprunt obligataire 2002 I	<u>15 000 000</u>	<u>3 000 000</u>		<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2002 II	<u>10 000 000</u>	<u>4 000 000</u>	<u>0</u>	<u>2 000 000</u>	<u>2 000 000</u>	<u>0</u>	<u>2 000 000</u>
Emprunt obligataire 2002 II TF	<u>7 000 000</u>	<u>1 400 000</u>		<u>1 400 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	
* Emprunt obligataire 2003	<u>10 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>0</u>	<u>2 000 000</u>	<u>4 000 000</u>	<u>2 000 000</u>	<u>2 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2004	<u>15 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2004 II	<u>15 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2005 I	<u>15 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>12 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2006 I	<u>15 000 000</u>	<u>15 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>15 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leas	<u>20 000 000</u>	<u>0</u>	<u>20 000 000</u>	<u>0</u>	<u>20 000 000</u>	<u>20 000 000</u>	<u>0</u>
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		64 400 000	20 000 000	12 000 000	71 000 000	52 000 000	19 000 000
TOTAL GENERAL		172 605 204	74 249 257	61 774 503	183 679 958	117 404 435	66 275 523

NOTE 12 : PROVISIONS

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
- Provisions non affectées, Tunisie Leasing	419 266	419 266	419 266
- Provisions non affectées, Tunisie Factoring	1 112 282	10 148	0
<u>Total des provisions non affectées</u>	<u>1 531 548</u>	<u>429 414</u>	<u>419 266</u>
- Provisions pour risques divers, Tunisie Leasing	636 995	581 897	597 968
- Provisions pour risques de change, Maghreb Leasing Algérie	16 983	0	8 821
- Provisions pour risques divers, Tunisie Factoring	106 070	0	112 595
<u>Total des provisions pour risques</u>	<u>760 048</u>	<u>581 897</u>	<u>719 384</u>
<u>Total général</u>	<u>2 291 596</u>	<u>1 011 312</u>	<u>1 138 650</u>

NOTE 13 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
- Passif d'impôt différé, Tunisie Leasing	(27 849)	(173 256)	(27 849)
<u>Total des passifs d'impôt différé</u>	<u>(27 849)</u>	<u>(173 256)</u>	<u>(27 849)</u>
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	328 638	230 760	258 695
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	44 566	0	172 844
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	56 661	50 832	38 804
- Actif d'impôt différé, Tunis Call Center	6 095	16 642	9 189
- Actif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	141 564	115 923	130 620
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>577 524</u>	<u>414 157</u>	<u>610 152</u>
<u>Total des impôts différés</u>	<u>549 675</u>	<u>240 901</u>	<u>582 303</u>

NOTE 14 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	19 000 000	21 400 000	22 400 000
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires locaux	31 556 431	30 487 466	33 716 459
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires étrangers	12 719 092	10 656 602	12 849 981
- Echéances à moins d'un an sur billets de trésorerie à long terme	3 000 000		0
<u>Sous total (voir note 12)</u>	<u>66 275 523</u>	<u>62 544 068</u>	<u>68 966 440</u>
- Crédit à court terme UTB	991 288	2 250 162	958 257
- Ligne d'avance CITIBANK	7 000 000	2 900 000	0
- Billets de trésorerie	40 500 000	50 000 000	44 000 000
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	1 883 627	1 697 812	2 178 598
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	581 073	885 623	672 990
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	660 851	861 567	797 751
- Intérêts courus sur billets de trésorerie et autres	19 665	8 200	127 523
- Banques, découverts	14 403 749	5 915 321	7 956 569
<u>Total</u>	<u>132 315 776</u>	<u>127 062 753</u>	<u>125 658 128</u>

NOTE 17 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>30/07/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	2 309 352	2 293 542	4 610 378
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	1 645 969	1 841 799	3 866 908
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	1 523 978	1 734 183	3 432 319
- Intérêts des billets de trésorerie à long terme	11 465	8 200	102 500
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	121 583	164 306	318 933
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>5 612 347</u>	<u>6 042 030</u>	<u>12 331 038</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	534 640	177 618	364 851
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	1 297 235	1 646 710	3 007 808
- Autres	125 828	22 274	65 883
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>1 957 703</u>	<u>1 846 602</u>	<u>3 438 542</u>
<u>Total général</u>	<u>7 570 050</u>	<u>7 888 632</u>	<u>15 769 580</u>

NOTE 18 : DOTATIONS AUX PROVISIONS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>30/06/2007</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>31/12/2006</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	2 313 459	2 357 402	5 268 439
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	0	337 462	0
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(1 914 505)	(1 199 542)	(2 659 800)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	166 517	118 370	171 865
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(88 752)	(57 480)	(93 106)
- Créances abandonnées (Tunisie Leasing)			127 510
- Reprises de provisions suite à l'abandon de créances (Tunisie Leasing)			(127 510)
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>476 719</u>	<u>1 556 212</u>	<u>2 687 398</u>
- Dotations aux provisions non affectées (leasing)	0	10 148	0
- Reprises sur provisions non affectées (Leasing)	0	0	0
<u>Total des dotations aux provisions</u>	<u>476 719</u>	<u>1 566 360</u>	<u>2 687 398</u>

